

Les revues de sciences humaines et sociales : une économie fragile

Les revues, qui sont le support central de la communication scientifique en STM (sciences, techniques et médecine), n'ont pas la même importance dans l'édition de recherche en SHS (sciences humaines et sociales) où les livres jouent encore un rôle équivalent. Associés dans les activités de publication de tout chercheur qui se respecte, ces deux supports s'inscrivent cependant dans des logiques assez indépendantes. Alors que les livres de SHS sont l'objet de bien des attentions depuis plusieurs décennies autour du thème de « la crise de l'édition de sciences humaines », les revues n'ont émergé dans le débat public, même limité aux sphères universitaires, que depuis une dizaine d'années, à l'occasion de leur numérisation, de la question concomitante du libre accès à leur contenu et du rôle qu'elles jouent dans l'évaluation de la recherche et des chercheurs.

Cet article traite de la faible rentabilité des revues de SHS et, à la suite du succès de leur mise en ligne, de la question du libre accès.

Les revues de SHS : une faible rentabilité

Les revues de SHS ont évolué, tout comme les livres, et pour les mêmes

JEAN PÉRÈS
Documentaliste, Acrimed

raisons, vers des publications de plus en plus nombreuses et spécialisées. À cette différence près qu'elles intéressent traditionnellement assez peu les gros éditeurs en raison de leur faible rentabilité, qui n'est pas nouvelle, mais qui ne s'est pas améliorée avec le temps.

C'est la raison principale pour laquelle les éditeurs généralistes qui sont encore bien présents sur le marché du livre de SHS sont presque absents de celui des revues, qui n'ont d'ailleurs pas été évoquées, malgré leur situation dégradée, au cours du débat sur la crise de l'édition de SHS. Ainsi, le groupe Hachette ne dispose que des 17 revues d'Armand Colin, le groupe Editis possède les 9 revues de La Découverte, le groupe La Martinière-Le Seuil, 4 revues, et Gallimard-Flammarion, 2. Ce qui, indépendamment de la qualité de ces revues, est très peu par rapport à un ensemble estimé en France à

quelque 2 000 revues parmi lesquelles plus de 500 sont jugées importantes¹. La raison du désintérêt des éditeurs généralistes pour les revues est fort bien exprimée par Sophie Barluet : « Pour une maison d'édition, l'intérêt des revues est moindre quand leur audience, plus marginale, ne compense pas un coût financier et humain devenu lourd pour des structures économiquement fragiles et contraintes par leurs actionnaires à certains niveaux de rentabilité »².

C'est aussi en raison de leur faible rentabilité que les revues francophones de SHS intéressent traditionnellement assez peu les grands éditeurs internationaux qui font leurs choux gras des revues de STM. Parmi les revues françaises de SHS, seules 2 % des 540 les plus importantes sont à leur catalogue³.

Si bien que le plus grand nombre des revues SHS sont éditées par les éditeurs spécialisés dans ce domaine ; soit des éditeurs privés, comme L'Harmattan (47 titres vivants), Érès (33), les PUF (29), De Boeck (belge, 28), soit publics comme le CNRS (28 titres) ou les différentes presses universitaires. Mais ce sont surtout les petits éditeurs qui publient la grande majorité des revues de SHS. Sur le seul portail cairn.info, on trouve 37 éditeurs de 2 à 9 revues et 127 éditeurs d'une seule revue ; le Groupement Français de l'Industrie de

l'Information (Gfii) évalue de son côté à 1200 le nombre total d'éditeurs d'une seule revue de SHS⁴.

Les raisons de la faible rentabilité des revues de SHS sont nombreuses. D'une manière générale, elles s'inscrivent dans un environnement institutionnel et économique beaucoup moins favorable que celui des revues STM, ainsi décrit par Patrick Fridenson : « ces disciplines sont, depuis longtemps, les plus riches du paysage universitaire : elles ont besoin d'infrastructures, mettent en œuvre de grands programmes de recherche très coûteux, doivent disposer d'outils performants... Ces financements, en général, ne posent pas problème aux acteurs publics, car les progrès dans ces domaines sont spectaculaires, et influencent la vie quotidienne de tous les citoyens. Les laboratoires de sciences sont donc habitués à dépenser largement et généreusement. »⁵. Ce qui est loin d'être le cas des départements universitaires de SHS : entre 2005 et 2011, seuls 4.5 % du budget de l'Agence nationale de la recherche ont été consacrés aux SHS ; le reste, soit 95.5 %, est dévolu aux STM.

Comparées aux revues STM, les revues SHS souffrent par ailleurs, du point de vue commercial, de handicaps certains :

- Souvent écrites en langues nationales, contrairement aux revues STM qui sont écrites en anglais, elles ont un public plus restreint (ce qui joue moins, évidemment, pour les publications SHS anglo-saxonnes) ;

1. Marc Minon, Ghislaine Chartron : État des lieux comparatif de l'offre de revues SHS France – Espagne – Italie, Étude réalisée pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2005, p. 68-69

2. Sophie Barluet, *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver*, Rapport de mission pour le Centre national du livre, avril 2006, p. 40.

3. Marc Minon, Ghislaine Chartron, *op. cit.*, p. 71.

4. Gfii, *L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines*, octobre 2009, vol. 2, p. 26.

5. « Revues et accès libre : les pièges de la transparence, Entretien avec Patrick Fridenson », *Esprit*, mai 2013, p. 97-108.

- Les thèmes abordés par les SHS sont souvent des études locales qui, *a priori*, n'intéressent pas un vaste lectorat.

Les deux raisons ci-dessus impliquent que les revues SHS auront un nombre d'abonnés bien moindre que les revues STM. Selon les chiffres fournis par le Gfii (« Pour les revues de recherche en SHS, le nombre d'abonnements payants moyen s'étagé en moyenne entre 150 et 1 200 abonnés avec une médiane de l'ordre de 300 abonnés. Les éditeurs publics affichent des performances similaires ou inférieures »)⁶, on peut affirmer que le nombre des abonnés est dans un rapport d'au moins 1 à 6 en faveur des revues STM. On note ainsi que le nombre de revues à petits tirages augmente par rapport aux autres : Sophie Barluet, à partir d'une analyse réalisée sur 1 100 revues ayant fait au moins une demande d'aide au CNL entre 1997 et 2005, constate : « Au total, la proportion des revues diffusées à plus de 1000 exemplaires a baissé en 8 ans de près de 26 % tandis que celle des revues à moins de 500 exemplaires a augmenté de plus de 30 % »⁷. Et ce déficit d'audience ne peut pas être compensé par une augmentation du prix des abonnements car les revues SHS sont moins indispensables aux chercheurs que les revues STM et de ce fait, leur clientèle, déjà moins solvable, est aussi moins captive. Par conséquent, les prix des abonnements à ces revues seront très inférieurs (de 1 à 4, voire de 1 à 10 selon Marc Minon) à ceux des revues STM.

Il est par ailleurs notoire que les bibliothèques universitaires consacrent

une part croissante de leur budget d'acquisition (qui lui n'augmente pas ou peu) aux revues de STM dont les prix augmentent de manière vertigineuse, au détriment des livres et des revues de SHS.

Mais la révolution numérique devait modifier ce triste paysage.

Une renaissance numérique

Alors que les revues STM ont été numérisées très rapidement grâce aux capacités financières des membres de l'oligopole, la numérisation des revues SHS a été plus progressive.

Les revues de SHS anglo-saxonnes furent mises en ligne au début des années 1990 par l'oligopole (notamment les anglais Taylor & Francis et Wiley-Blackwell,) qui en détient un certain nombre et surtout par des agrégateurs comme Ingenta (anglais), Jstor, Ebsco et Muse (américains)⁸.

Assez rapidement, en réaction, ont été créés à la fin des années 1990 des portails francophones, dont le premier fut une initiative québécoise, le consortium Erudit (147 revues) créé en 1998, suivi de près par le portail revues.org (346 revues) en 1999, financé par le ministère de la Recherche et le CNRS, qui rassemble surtout des revues universitaires. Pour les revues publiées par les éditeurs privés, la plateforme est cairn.info (414 revues), née en 2005, soutenue par le CNL (Centre national du livre) et la BNF. Si on ajoute les sites publics Persée (159 collections de revues) et Gallica de la BNF

6. Gfii, *op. cit.*, p. 28.

7. Sophie Barluet, *op. cit.*, p. 82.

8. Les agrégateurs sont des distributeurs qui rassemblent sur un portail commun souvent appelé plateforme un certain nombre de revues SHS devenant ainsi accessibles au public sans que ce dernier ait à courir d'un site à l'autre.

(700 revues) à vocation patrimoniale (revues historiques qui ne paraissent plus ou bien anciens numéros de revues vivantes), ainsi que nombre de revues qui sont rassemblées sous le portail fédérateur Isidore, on constate qu'en 10 à 15 ans, l'offre de revues en ligne francophones est devenue comparable, proportionnellement, à l'offre en langue anglaise.

La mise en ligne des revues de SHS est une véritable aubaine pour les chercheurs et pour les éditeurs. Pour les chercheurs, elle multiplie à l'infini les possibilités d'accès à leurs articles via les sites spécialisés et les moteurs de recherche universels comme Google ou Yahoo. Pour les éditeurs commerciaux, elle représente la constitution d'un nouveau marché beaucoup plus large, débarrassé des contraintes de la distribution et de l'impression, plus profitable que le marché des revues papier dont on a vu les limites.

La convergence des intérêts des chercheurs et des éditeurs s'est traduite dans un premier temps par une bonne entente entre les différents portails se concrétisant parfois par des accords de coopération. Ainsi, cairn.info commercialise les numéros récents de 48 revues mises en ligne par revues.org ; Persée assure la mise en ligne des collections de revues dont les numéros plus récents sont sur revues.org ou cairn.info ; Erudit donne accès aux revues de Persée.

Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes quand une recommandation de la Commission européenne vint cristalliser une opposition latente entre les éditeurs commerciaux et les partisans du libre accès.

La recommandation européenne : l'accès ouvert

La recommandation de la Commission européenne du 17 juillet 2012 « relative à l'accès aux informations scientifiques et à leur conservation » invite en effet les États membres à veiller « à ce que les publications issues de la recherche financée par des fonds publics soient librement accessibles dans les meilleurs délais, de préférence immédiatement et, dans tous les cas, au plus tard six mois après leur date de publication, et au plus tard douze mois pour les publications dans les domaines des sciences sociales et humaines ». Cette recommandation n'est pas le fruit d'une soudaine adhésion de la Commission européenne aux revendications des chercheurs en faveur du libre accès, mais s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour le développement en Europe d'une économie de la connaissance compétitive à l'échelle mondiale. La promotion de l'accès ouvert, considéré comme le meilleur moyen de faire valoir la recherche européenne, s'inscrit dans cette stratégie⁹.

Les éditeurs privés commerciaux ont réagi vivement à cette recommandation. Ainsi, le 11 janvier 2013, le Gfi recommande au gouvernement « une étude d'impact indépendante » sur les conséquences de cette recommanda-

9. La notion d'accès ouvert, que nous ne distinguerons pas ici de celle de « libre accès », signifie que l'accès aux documents en ligne est gratuit pour l'utilisateur. Le financement de cette gratuité pour l'utilisateur est réalisé, soit en faisant payer l'auteur (le plus souvent son institution), c'est la « voie dorée », soit un organisme public dans le cadre d'une archive ouverte telle que, en France, Hal-Shs, mise en place par le CNRS, c'est la « voie verte » ; soit encore en faisant payer seulement certains usagers en échange de services supplémentaires (revues.org).

tion, étude pour laquelle il « se tient à la disposition des pouvoirs publics »¹⁰. Le 18 janvier 2013, c'est le Syndicat national de l'édition (SNE) qui publie un communiqué catastrophiste affirmant notamment que « dans le domaine des sciences humaines et sociales, les mesures préconisées par la Commission européenne aboutiront à terme à la disparition de la plupart des revues de langue française, voire à la disparition des maisons d'édition ou structures éditoriales qui les portent. »

C'est alors que le portail cairn.info réunit le 11 février une cinquantaine d'éditeurs privés publiant 120 revues de SHS. À l'issue de la réunion, une motion est publiée qui se termine ainsi : « En conséquence, nous appelons à la réalisation urgente d'une étude d'impact indépendante sur ces questions, étude d'impact qui devrait tenir compte à la fois des spécificités du domaine des sciences humaines et sociales et de celles des publications de langue française. Nous attendons aussi l'ouverture sans tarder d'une véritable concertation sur ces enjeux entre les acteurs publics précités, les associations de chercheurs, les sociétés savantes, les responsables des revues de sciences humaines et sociales et les éditeurs. »

Quant aux partisans de l'accès ouvert, réunis les 24 et 25 janvier 2013 aux cinquièmes journées de l'Open access intitulées sans ambiguïté « Généraliser l'accès ouvert aux résultats de la

recherche », ils publient le 15 mars dans *Le Monde* une tribune¹¹ dans laquelle ils développent leurs arguments, tout autant catastrophistes, autour de cette idée : « Craindre l'accès ouvert nous paraît relever d'une vision étroite et, pour tout dire, erronée de l'avenir. Isoler, aujourd'hui, les SHS dans un espace spécifique ferait de ce dernier un conservatoire voué à la disparition. »

Disparition des maisons d'édition pour les uns, disparition des SHS pour les autres, le débat est vif et certains mots doux ont été échangés à cette occasion, Ghislaine Chartron et Philippe Minard, tous deux chercheurs, évoquant les « ayatollah de l'open access » tandis que Bernard Rentier, recteur-président de l'université de Liège, lâchait : « Moi, votre petit *business model*, je n'en ai rien à faire »¹².

Les positions en présence

Le modèle défendu par Cairn, prisé par les éditeurs commerciaux, mais aussi par certains éditeurs publics, est celui de la barrière mobile : les numéros parus au cours des 3 ou 5 (parfois plus) dernières années sont payants et tous les numéros antérieurs sont en accès gratuit. Pour accéder aux numéros payants, il faut acquitter une licence d'accès à des bouquets thématiques de revues ou à l'ensemble des revues, licence dont le montant est fonction du nombre de revues du bouquet et du nombre d'utilisateurs. On peut aussi payer à l'article (*pay per view*)¹³.

10. Bien que le Gfii se présente lui-même comme un lieu de rencontre entre acteurs privés et publics, sa neutralité semble douteuse dans la mesure où son président est un directeur du groupe Wolters Kluwer, un de ses vice-présidents un directeur du groupe Elsevier, son secrétaire général un directeur de Springer. C'est pourquoi nous l'avons situé parmi les défenseurs du secteur privé.

11. « Qui a peur de l'open access ? », *Le Monde*, 15 mars 2013.

12. Propos rapportés par Max Szczepanski sur son blog.

13. Même si certaines formes de commercialisation (accès par bouquets,

C'est contre l'abaissement de la barrière mobile à un an maximum que se mobilisent surtout les éditeurs, arguant que « 80 % des consultations d'articles enregistrés au sein des institutions de recherche portent sur des articles publiés il y a plus d'un an », ce qui réduirait considérablement la rémunération des éditeurs et les conduirait à la faillite.

À ce modèle s'opposent les partisans du libre accès, acteurs publics ou associatifs rassemblés autour de la plateforme *revues.org*¹⁴, plus attachés à la communication scientifique et à la gratuité de l'accès aux revues. S'appuyant sur d'autres expériences dans le monde (notamment au Brésil et au Mexique), ils proposent un modèle économique permettant l'accès gratuit aux revues SHS, le modèle Freemium (association de free et premium). Ce modèle consiste à ne faire payer qu'une partie des usagers en échange de services spécifiques pour financer l'accès gratuit de tous. Il ne s'agit pas d'une prestation à deux vitesses, une sophistiquée pour les riches qui peuvent payer et une autre bas de gamme pour les particuliers et petites institutions impécunieuses. Les services supplémentaires proposés sont surtout des fonctionnalités destinées à des entités qui desservent de nombreux usagers et ont besoin pour ce faire de

facturation au nombre d'usagers) ressemblent à celles des gros éditeurs de STM, la politique de *cairn.info* est moins défavorable à ses clients. Les prix sont beaucoup plus abordables et les conditions de négociation bien plus souples, conformément à la solvabilité variable des acteurs du secteur des SHS.

14. *Revues.org* fait partie d'un ensemble intitulé *OpenEdition* qui propose 4 plateformes : une pour l'actualité de la recherche, *Calenda*, une qui diffuse des carnets de recherche, *Hypothèses*, une autre des livres électroniques, *OpenEditionBooks*, et *revues.org*.

développements spécifiques (catalogage, formations, informations, etc.). Ce sont principalement des bibliothèques dont une cinquantaine sont déjà partenaires du dispositif. À ce jour, *revues.org* diffuse, selon ce modèle, une centaine de revues en texte intégral gratuitement.

Il est certain que le modèle de *revues.org* (tout comme celui des archives ouvertes) est cohérent avec la recommandation européenne dans la mesure où il assure le libre accès, ce qui n'est pas le cas pour *cairn.info* qui ne l'assure qu'au-delà de la barrière mobile de 3 à 5 ans. Il est par ailleurs vraisemblable que la formule *cairn.info* soit plus avantageuse pour les éditeurs que celle de *revues.org* qui prévoit, cependant, dans son modèle Freemium, une rémunération des éditeurs (deux tiers des revenus leur sont reversés). Avantage pour *cairn.info* : son modèle fonctionne depuis 2005, semble-t-il à la satisfaction des éditeurs, alors que le modèle Freemium n'a été mis en place qu'en 2011. Jusque-là, le financement de *revues.org* était uniquement public, par le CNRS.

Une situation qui reste fragile

Le gouvernement, par la voix de M^{me} Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est déclaré favorable à l'accès ouvert (libre, gratuit) tout en demandant aux divers acteurs de se prononcer sur les durées de barrière mobile qui leur paraissent pertinentes. Une position nuancée qui, malgré une approbation de principe de l'accès ouvert, laisse augurer le maintien du *statu quo*. Ce qui ne serait pas la pire solution dans la mesure où la situation actuelle est le résultat d'ini-

tatives fort bien menées par des personnes qui sont elles-mêmes des chercheurs, comme Marin Dacos, créateur de revues.org, et Marc Minon, créateur de cairn.info, initiatives qui ont permis aux revues francophones de SHS d'accéder à une visibilité beaucoup plus grande tout en aidant les éditeurs de ces revues à se maintenir à flot.

Cela dit, on retrouve dans le domaine des SHS les mêmes incohérences que dans celui des STM. À savoir que ce sont les deniers publics qui financent, en amont et en aval, les revues du secteur privé commercial. Car les éditeurs de ces revues bénéficient des services des chercheurs financés sur fonds publics qui

assurent tout le travail de publication sans être rémunérés, ou rarement, tandis que le produit de ce travail est vendu, pour l'essentiel, à des organismes publics. Qui sont les acheteurs des bouquets commercialisés par cairn.info ? Et les clients du service Freemium de revues.org ? Principalement les bibliothèques publiques, universitaires ou des laboratoires de recherche, ou d'organismes subventionnés par l'État ou les collectivités territoriales. Ce double financement public du secteur privé, bien qu'il se situe bien en-deçà des sommes pharaoniques qu'engloutit l'oligopole propriétaire des revues de STM, pose néanmoins problème. ■